GRILLE DES USAGES ET NORMES

ZONE 8062-187

USAGE	1	2	3	4	5	6	7	8
H : HABITATION								
classe A – unifamiliale	●							
classe B – multifamiliale 2 logements								
classe C – multifamiliale 3 logements								
classe D – multifamiliale 4 à 6 logements								
classe E – multifamiliale 7 à 12 logements								
classe F – multifamiliale 13 logements & +								
classe G – bachelor	●							
classe H – abrogé								
classe I – maison mobile								
HE : HÉBERGEMENT								
classe A – hôtel								
classe B – auberge								
classe C – gîte du passant								
classe D – résid. pers. âgées autonomes								
classe E – abrogé								
classe F – centre d'accueil								
C : COMMERCE								
classe A – quartier		●						
classe B – local		●						
classe C – service professionnel et spécialisé			●					
classe D – supra-local			●					
classe E – régional								
classe F – restauration			●					
classe G – amusement et divertissement								
classe H – récréo-touristique								
classe I – service routier		●						
classe J – extensif		●						
classe K – contraignants								
I : INDUSTRIE								
classe A – fabrication & assemblage								
classe B – fabrication & assemblage								
classe C – fabrication & assemblage								
classe D – transbordement								
classe E – transbordement								
classe F – entreposage								
classe G – recherche et services aux entreprises				●				
classe H – transformation de matériaux primaires								
classe I – déchets et matières recyclables								
classe J – contraignants								
P : INSTITUTIONNEL								
classe A – parc, terrain de jeux et espace naturel								
classe B – service institutionnel								
classe C – utilitaire								
classe D – service à la communauté								
A : AGRICOLE								
classe A – culture								
classe B – élevage								
classe C – élevage								
classe D – service de transformation								
classe E – contraignants								
F : FORESTIER								
classe A – coupe de bois								
classe B – activités connexes								
E : ENVIRONNEMENTAL								
classe A – conservation								
classe B – mise en valeur								
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS	**Industrie : Classe G - 6646** (Entreprise d'excavation) **Commerce : 5512** (Vente au détail de véhicules automobiles usagés seulement)							
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS								

GRILLE DES USAGES ET NORMES

ZONE 8062-187

NORMES SPÉCIFIQUES - ZONAGE	1	2	3	4	5	6	7	8
isolée	●	●	●	●				
jumelée								
contiguë								
projet intégré	●	●	●	●				
CHARTE ARCHITECTURALE								
type de gabarit	B							
superficie d'implantation minimale (m^2)		50	50	50				
largeur de la façade minimale (m)		10	10	10				
nombre d'étages minimal	1	1	1	1				
nombre d'étages maximal	2	2	2	2				
NORME D'OCCUPATION								
occupation minimale du terrain (%)								
occupation maximale du terrain (%)	30	25	25	25				
nombre de logement/terrain minimum	1							
nombre de logement/terrain maximum	2							
CHARTE DES MARGES								
type de regroupement	B							
avant minimale (m)		10	10	10				
avant maximale (m)								
avant secondaire minimale (m)		10	10	10				
latérale minimale (m)		10	10	10				
arrière minimale (m)		20	20	20				
type d'aire d'isolement		B	B	B				

CHARTE DE LOTISSEMENT - Règlement de lotissement								
type de grille	A	A	A	A				
largeur minimale (m)	25	25	25	25				
profondeur minimale (m)								
superficie minimale (m^2)								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES								
	1, 2	1, 2	1, 2	1, 2				

1	L'aménagement d'un espace tampon de type C, sans aménagement de butte, est requis à l'arrière, sur les terrains situés sur le côté est de la montée Gagnon.
2	Les usages mixtes "habitation/commerce" sont autorisés en tant que projet intégré, conformément aux dispositions particulières définies aux articles 417 et 417-1 du règlement #1001.
3	
4	
5	

AMENDEMENT (USAGE INTERNE)

1- 1001-312, a. 13.

2- 1001-334, a. 2.

3-

NOTES ADMINISTRATIVES (USAGE INTERNE)

a-